



Ecoenen, le 3 décembre 2018

■ DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

■ Hôtel de Ville
 ■ Place de la Mairie 95440 ECOUEN
 ■ Tél : 01.39.33.09.00
 ■ Fax : 01.34.19.63.29

Monsieur le Sous-Préfet de Sarcelles
 SOUS-PREFECTURE DE SARCELLES
 Bureau du contrôle de légalité
 CS 20105
 5 avenue Bernard Hirsch
 95010 CERGY-PONTOISE CEDEX

Nos réf : CD/NV 422-2018

Vos réf : CL/CP/Courrier/Ecoenen/20181114

Affaire suivie par : **Nathalie VAUDELET**

Directrice Générale des Services

Lettre en recommandé avec accusé de réception n°1A 139 759 2358 8

Objet : Marchés publics – Recours gracieux

Monsieur le Sous-Préfet,

Par courrier en date du 26 novembre 2018, vous m'avez indiqué faire un recours gracieux à l'encontre des marchés négociés « suite à aléas » n°2018-14 à 2018-17, lots n°1 à 4 de l'opération de travaux de création d'un hôtel-restaurant dans un bâtiment existant sis 22 rue Paul LORILLON.

A la suite de notre entretien du 28 novembre suivant, je vous indiquais que nous suivions vos prérogatives en actant les points suivants :

Lors du conseil municipal du 11 décembre 2018 :

- Présentation des décisions relatives aux marchés n°2018-14 à 2018-17,
- Présentation de votre recours gracieux et explication des conséquences aux membres du conseil municipal.

Lors du conseil municipal de janvier ou février 2019 :

- Retrait des décisions relatives aux marchés négociés précités,
- Présentation de quatre protocoles transactionnels avec quatre délibérations inhérentes.

Souhaitant de nouveau vous faire part de notre volonté de travailler de concert avec vos services afin d'appliquer les textes relatifs à la commande publique, je tenais également à vous remercier pour la qualité de notre entretien et la valeur de vos conseils.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sous-Préfet, l'expression de ma considération distinguée.



Catherine DELPRAT
 Maire d'Ecoenen